

FLAWLES FACTORY

Centre de formation



LIVRET D'ACCEUIL

0780966038
flawles_factory@outlook.com
www.flawlesfactory.fr
96 rue vauban 69006 Lyon

Bienvenue

Ce livret d'accueil vous permet de préparer votre arrivée au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail et notre environnement professionnel.

Vous retrouverez dans ce livret plusieurs informations utiles au bon déroulement de votre formation, toutefois, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires, Nous vous souhaitons une bonne intégration parmi nous

LE CENTRE DE FORMATION

Flawles factory est un centre de formation professionnel dans le domaine de l'extension de cils

Prenez le premier pas vers votre nouvelle vie professionnelle.

Flawles Factory vous offre une gamme complète de formation professionnelle conçues pour vous aider à acquérir des compétences pratiques et à progresser dans votre carrière.



Lors de votre parcours, vous bénéficierez du soutien de nos formateurs dédiés.

Ces professionnels expérimentés seront là pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous aider à surmonter les obstacles qui pourraient se dresser sur votre chemin.

NOTRE ÉQUIPE

LESLIE RAFFIN

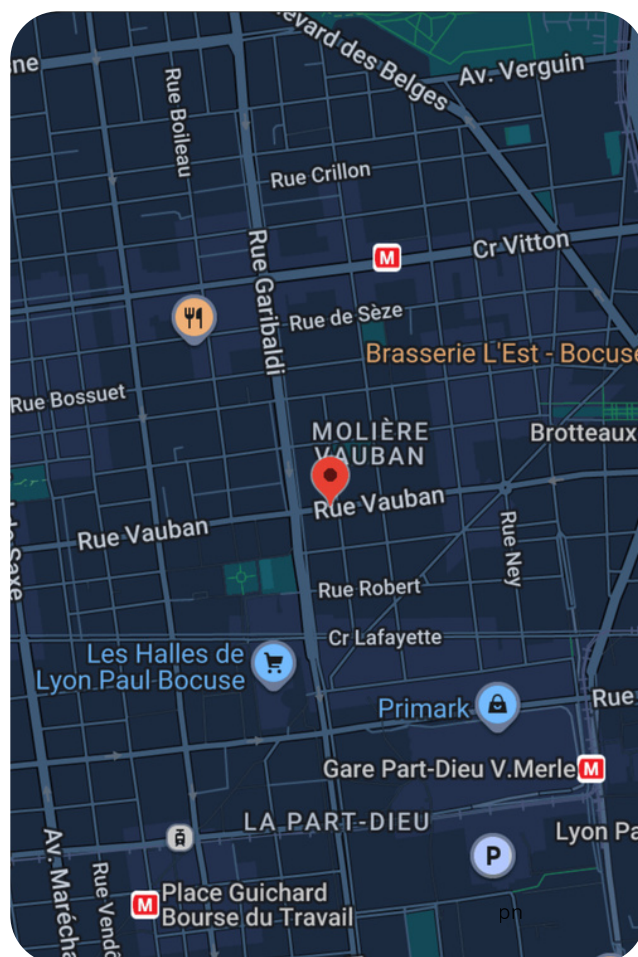
Directrice et formatrice

ANTHONY MORAIN

Directeur financier et relation candidat

PLAN D'ACCES

Parking payant
Metro Massena
Bus C3 ,C13, 58
Centre commercial part Dieu à 10 min de marche



CADRE DE VIE

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR EST CONSULTABLE
SUR NOTRE SITE :

INTERNET: WWW.FLAWLESFACTORY.FR

IL EST ÉGALEMENT AFFICHÉ DANS LES SALLES
DE FORMATION

LES HORAIRES DE FORMATION SONT 10 -
12H00 ET 13H 00- 17H00

TOUT RETARD OU TOUTE ABSENCE DOIT ÊTRE
SIGNALÉ AU PLUS TÔT AU CENTRE DE
FORMATION FLAWLES FACTORY.
TOUTE ABSENCE PENDANT LA JOURNÉE DOIT
ÊTRE SIGNALÉE AU FORMATEUR ET À
L'ACCUEIL (AU DÉPART ET AU RETOUR) ET
FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION DE LA
PART DE VOTRE EMPLOYEUR SI VOUS ÊTES
SALARIÉ.

LE CENTRE NE DISPOSE PAS DE LIEU
D'HÉBERGEMENT NI DE RESTAURATION.

FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP :
SI LA FORMATION NÉCESSITE UNE
ADAPTATION OU LA PRÉSENCE D'UN
INTERVENANT EXTÉRIEUR, N'HÉSITEZ PAS À
NOUS CONTACTER

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOS TOILETTES
NE SONT PAS AUX NORMES PMR



SECURITE INCENDIE

Sécurité Consigne en cas d'incendie ou de sinistre En cas de sinistre :

Les Formateurs sont les guides de l'évacuation et les Apprenants doivent se conformer à leurs directives.

Dès l'ordre d'évacuation :

- Cesser l'activité, arrêter les machines, ne pas ranger le matériel,
- Quitter les locaux dans l'ordre, sans bousculade ni cri,
- Ne pas se rendre aux vestiaires,
- Ne pas emprunter de véhicule personnel,
- Ne pas quitter le site.

Les consignes d'incendie sont affichées et doivent être connues de tous. Les extincteurs placés dans le centre sont accessibles à tous.

Interdiction de fumer et de vapoter

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Règles d'utilisation des matériels mis à disposition

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation.

Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

JE M'ENGAGE À

- Je respecte les horaires
- Je préviens en cas de retard
- Je ne consomme ni boisson ni nourriture pendant la formation
- Je ne consomme ni drogue, ni alcool, pendant la formation
- Je fume ou vapote à l'extérieur du centre pendant les pauses
- Je signe la feuille de présence
- Je répond au questionnaire de satisfaction



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE AGREABLE FORMATION

FLAWLES FACTORY

96 rue vauban 69006 Lyon

0780966038
flawles_factory@outlook.com

WWW.FLAWLESFACTORY.FR